

Pré-inscriptions scolaires année 2025/2026

Les pré-inscriptions scolaires seront à réaliser en mairie **du mardi 22 avril 2025 jusqu'au vendredi 9 mai inclus**. Une fiche de renseignement sera à compléter en mairie, muni du livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et du carnet de santé de l'enfant.

Quels enfants sont concernés par l'inscription ?

- **UNIQUEMENT** les enfants nés en 2022 et qui entrent en première année de maternelle
- les nouveaux arrivants
- les enfants faisant l'objet d'une dérogation scolaire (changement d'établissement)

Dans un second temps, vous devrez finaliser l'inscription auprès de l'école. Les rencontres avec la Directrice de l'école auront lieu les **vendredis 2 et 9 mai toute la journée à l'école maternelle**.

Suite à la fusion de l'école, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription pour les enfants scolarisés au CP à la rentrée prochaine.

INFORMATIONS DIVERSES

Tu viens d'avoir ou tu as bientôt 16 ans ? Pense au recensement citoyen

À partir de leurs 16 ans, tous les jeunes citoyens doivent accomplir une démarche obligatoire : le recensement citoyen en mairie. Ce geste administratif est essentiel pour garantir leur inscription sur les listes électorales et leur permettre de recevoir leur convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une étape importante pour leur parcours de citoyen. Les jeunes concernés doivent se présenter en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom des parents.

Le recensement de la population c'est fini : un grand bravo pour votre mobilisation

Retour positif sur le recensement de la population qui a eu lieu sur la commune du jeudi 16 janvier jusqu'au samedi 15 février 2025. La commune remercie chaleureusement les quatre agents recenseurs pour leur mission réalisée avec sérieux, application et investissement. Nous remercions également toutes les personnes qui ont répondu à l'enquête avec un taux remarquable de 95 % de taux de réponses atteintes. À réception des résultats transmis par l'INSEE, nous publierons les chiffres.

ENVIRONNEMENT

Rappel du règlement de collecte des bacs déchets ménagers et tri sélectif

Les bacs de déchets ménagers et de tri sélectif doivent être sortis pour la collecte du lundi matin, avant 6h le jour même ou la veille après 20h00. Il est interdit de sortir vos containers en dehors des heures autorisées ou de laisser votre bac en permanence sur la voie publique. Après la collecte, nous vous remercions de rentrer votre bac dans les meilleurs délais.

EXPRESSION OPPOSITION *(texte inclus en totalité sans modification)*

Impression par nos soins
Mairie de Châtel-Saint-Germain : 13 rue Jeanne d'Arc 57160 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

Ne pas jeter sur la voie publique



LA GAZETTE DE CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

La mairie vous informe

AVRIL 2025

Agence Postale Communale fête son premier anniversaire



Le 5 mars 2024, la commune de Châtel-Saint-Germain a eu le plaisir d'ouvrir la nouvelle agence postale communale au sein de la mairie. Un an après son ouverture, ce service a su se développer et répondre aux besoins de la population en offrant un guichet moderne et proche des usagers. Une offre accessible proposant les principaux services de la Poste tels que l'affranchissement, dépôt de courriers et de colis, vente d'enveloppes et d'emballages Prêt à Envoyer, le retrait des lettres recommandées et des colis... mais également retraits et dépôts d'espèces uniquement pour les personnes titulaires d'un compte bancaire à la Poste. L'agence affiche un beau dynamisme sur l'année écoulée. Les chiffres démontrent clairement une tendance positive en matière de ventes et d'affranchissement. En moyenne, nous accueillons 220 clients et réalisons environ 230 opérations par mois. Nous observons une croissance continue ces derniers mois, tant en termes de fréquentation que du nombre d'opérations effectuées. Une dynamique encourageante à l'agence de Châtel-Saint-Germain.

AGENDA

Jeudi 8 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai à 11h00 au cimetière de Châtel-Saint-Germain

Du 13 au 24 mai : La bibliothèque fête ses 20 ans, au programme de nombreuses surprises et animations : programme joint

Du 17 au 18 mai 2025 : Exposition de peinture au lavoir par l'Atelier Châtelois de 15h à 18h30

Lundi 9 juin : Vide-Greniers dans les rues de la commune : bulletin d'information et d'inscription joint

Vendredi 20 juin : Fête des écoles au centre socioculturel

Dimanche 22 juin : Audition de l'Enfant Phare au centre socioculturel

Mercredi 9 juillet : Festival Hop Hop Hop de 14h30 à 17h00 au centre socioculturel, détails des animations à venir sur nos réseaux de communication

Du 7 au 25 juillet : Centre de loisirs d'été, ouverture des inscriptions sur le portail Belami, à partir du 10 juin

Mardi 19 août : Le Met Tour de 9h30 à 12h30 devant la mairie



MAIRIE DE CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
13 rue Jeanne d'Arc - 57160 CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
Tél : 03.87.60.59.71
Mail : mairie@chatel-saint-germain.fr
Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>
Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



CADRE DE VIE

Je promène mon chien en laisse ... RAPPEL

Dans un souci constant de sécurité et de respect du cadre de vie communal, nous tenons à rappeler à tous les propriétaires de chiens qu'il est impératif de tenir leur animal en laisse lors de toute promenade sur la voie publique et les chemins de promenade de la commune. Cette mesure vise à garantir la sécurité de tous. De plus, nous rappelons que chaque propriétaire de chiens est responsable des déjections de son animal. Il est essentiel de les ramasser afin de préserver la propreté de notre commune et respecter l'espace public (trottoirs, rues, ruelles, places et espaces verts). Des sacs à déjections sont à disposition gratuitement sur simple demande à l'accueil de la mairie.

Entretien des haies des particuliers

L'entretien des haies et des végétaux est une obligation légale pour tous les propriétaires de terrains bordant les voies publiques et les trottoirs de la commune. En effet, la taille régulière des haies, arbustes et autres plantes qui empiètent sur la voie publique est essentielle pour garantir la sécurité des usagers, piétons comme automobilistes, et pour préserver l'esthétique et la fonctionnalité de l'espace public. Participer à la préservation de l'espace public est une responsabilité partagée.

Les services techniques préparent l'arrivée du printemps

Avec l'arrivée du printemps, les services techniques se sont mobilisés pour préparer nos espaces verts, période importante pour entretenir et embellir les espaces publics et les massifs fleuris. En effet, ils ont procédé à la taille des arbustes et arbres et installé du paillage sur les espaces végétalisés.



BIBLIOTHEQUE

Anniversaire

Cette année marque un anniversaire tout particulier : la bibliothèque municipale de Châtel-Saint-Germain célèbre ses **20 ans d'existence** ! À cette occasion, nous vous invitons à participer à deux semaines festives riches en activités, ateliers créatifs, rencontres littéraires et bien plus encore. Venez nombreux partager ce moment convivial avec nous, redécouvrir la bibliothèque et fêter ensemble deux décennies de culture, de lectures et d'échanges. Rendez-vous dès le mardi 13 mai pour le début des festivités à la bibliothèque ! Renseignements sur le programme joint et sur le site de la mairie.

TRAVAUX ET SECURITE

Travaux de rénovation

Au cours des mois de février et mars, des travaux importants ont été réalisés par l'Eurométropole de Metz sur les collecteurs d'eaux pluviales, visant à renforcer et moderniser le réseau d'assainissement du village. Ces travaux, ont concerné plusieurs rues, notamment la rue de Lorry, la rue Jeanne d'Arc, ainsi que le début de la rue de la Gare et la rue de Lessy. L'objectif principal de ces travaux est d'améliorer la gestion des eaux pluviales, et garantir un meilleur drainage de l'eau en période de fortes pluies.

De nouveaux défibrillateurs

Dans une volonté de sécurité et de prévention, la commune a complété ses équipements avec l'acquisition de deux nouveaux défibrillateurs qui ont récemment été installés, à des emplacements stratégiques, dans des lieux publics à vocation sportive très fréquentés de la commune : le premier au club de tennis dans la Vallée de Montvaux et le second au Stade de foot, rue de Cléry. Cette acquisition a été soutenue par l'Eurométropole de Metz dans le cadre des fonds de concours.



Déplacement du transformateur électrique de la mairie



La commune a fait procéder au déplacement du transformateur électrique situé près de la mairie. Cette intervention, prévue sur une durée de 2 mois et entraînera des perturbations temporaires dans la circulation. Une première coupure de la rue Jeanne d'Arc, au niveau de la mairie, a déjà eu lieu courant avril, durant une journée entière. Cette interruption a permis la livraison et l'installation du nouveau transformateur, positionné sur le côté du bâtiment, le mardi 15 avril. L'opération, à la fois délicate et technique, a nécessité le survol de l'édifice pour déposer l'équipement. Par ailleurs, le stationnement sera interdit sur le parking situé devant la mairie et l'accès aux bornes de recharge pour véhicules électriques sera également suspendu pendant toute la durée des travaux. Ce projet fait l'objet d'une subvention au titre du fond de concours de l'Eurométropole de Metz.

Renforcement de la sécurité dans notre village

Depuis le 2 janvier 2025, l'Eurométropole de Metz poursuit son action pour répondre aux besoins de tranquillité et de sécurité publique des habitants en dotant les Communes d'un service intercommunal de police municipale. Les policiers métropolitains interviennent dans toutes les communes qui ont adhéré à la convention afin de répondre aux problèmes de sécurité tels que le stationnement gênant, excès de vitesse, sécurité des sorties d'écoles... Ils agissent dans les rues et tous les espaces publics où les situations d'incivilité nécessitent une intervention permettant de rassurer les usagers et dissuader les actes de délinquance. Enfin, la police métropolitaine agit également pour la protection de l'environnement en agissant contre les dépôts sauvages et en préservant les incivilités commises dans les espaces naturels. La commune a signé cette convention avec l'Eurométropole de Metz pour bénéficier de ce service sur la commune. Un planning établi par le service de police assure un roulement entre les différentes communes membres afin que chacune puisse bénéficier de ces interventions.

JEUNESSE / SCOLAIRE

Au Centre Aéré

Expédition Nordique : du 10 au 14 février, nos jeunes explorateurs ont affronté le froid pour vivre une semaine épique aux allures de Grand Nord ! Entre découvertes, éclats de rire et aventures givrées, l'hiver n'a pas eu le dernier mot.

En avril du 7 au 11 avril place à **La Nature dans tous ses états** ! Une semaine riche en découvertes et en aventures au cœur des éléments.

